

Thématique : Réflexion professionnelle et analyse de pratiques.

TITRE DE L'ACTION : La prise en charge de la douleur.

CONTEXTE : Depuis la loi du 04 mars 2002 relative aux droits des malades, le soulagement de la douleur est reconnu comme un droit fondamental. Afin de poursuivre son action, et dans la continuité du troisième plan de lutte contre la douleur (2006-2010), le Ministère de la Santé a lancé le quatrième plan qui réaffirme plus que jamais le soulagement de la douleur comme un objectif à atteindre.

OBJECTIFS

- Connaître les textes réglementaires en termes de prise en charge de la douleur.
- Comprendre les enjeux d'une prise en charge pluridisciplinaire dans le contexte de lutte contre la douleur.
- Analyser les pratiques professionnelles existantes.
- Définir et cibler les outils d'évaluation pertinents et adaptés à la technique et aux personnes.

CONTENUS

La loi du 04 mars 2002. Recommandations officielles sur les douleurs chroniques (décembre 2008), la douleur chez le sujet âgé (octobre 2000), les soins palliatifs (décembre 2002).

La douleur, représentations et définition.

Les composantes associées à la douleur, anxiété et dépression.

Les conséquences de la douleur : aspects comportementaux et sociaux. Les méthodes d'évaluation de la douleur.

Les techniques de prise en charge (thérapies médicamenteuses et non médicamenteuses).

Réflexion sur les pratiques complémentaires et associées.

METHODES PEDAGOGIQUES

La pédagogie choisie est centrée sur l'approche législative et médicale afin de définir le concept de la douleur. Une méthodes actives valorisant les compétences existantes ou en cours de construction, favorisera l'expérience et l'échange de « savoir-faire ».

La formation est basée sur une pédagogie participative et active. Les apports théoriques sont ponctués de temps d'échanges collectifs et de réponses aux interrogations par le formateur (trice). Une méthode autodidactique complémentaire, amenant le stagiaire à proposer lui-même une solution en ayant construit une réflexion.

Les supports pédagogiques convoqués :

- des présentations et documents vidéoprojetés
- un tableau de conférence,
- des questions à la salle au début, en cours et en fin de session,
- des quiz et des exercices d'application format papier,
- des travaux pratiques encadrés de productions.

Les deux journées ne seront pas consécutives pour permettre aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques et l'analyser en collectif lors de la dernière séance.

ÉVALUATIONS

En début de la formation, un tour de table est effectué pour identifier les attentes, mesurer le niveau de connaissances et compétences sur le sujet traité et adapter le contenu de l'action en conséquence.

Tout au long de la formation, par questionnement oral, quiz, ou exercices d'application à l'issue de chaque thématique/module.

Évaluation à chaud en fin de formation portant sur :

- les acquis (connaissance et compétences) des apprenants par un questionnaire final et/ou par l'observation lors des travaux pratiques de la maîtrise des savoirs de base,
- la satisfaction des participants,
- les besoins exprimés pour d'éventuelles suites à la formation.

Une attestation de formation est remise à chaque participant ayant validé l'évaluation finale. À défaut, une attestation de présence.

CETTE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES (2022)

Nombre de session dispensée	0
Nombre de stagiaires formés	0
Taux de stagiaire ayant validé la formation	0,00%
Taux de satisfaction des stagiaires	0,00%
Taux de stagiaire recommandant la formation	0,00%
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%

PUBLIC CONCERNE

Professionnels salariés du secteur de la Santé, du Sanitaire, du Social et du Médico-Social.

Prérequis : savoir lire et écrire.

Cette formation peut être accessible aux Personnes en situation de Handicap
Contacter notre référent handicap
M. Mahé NOTZOLD
0262 969530
referenthandicap@emap.re

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Formation Inter-Entreprise en présentiel.
Inscriptions selon le financeur.

Une session de formation sera effective à partir de 8 personnes inscrites.

INTERVENANT(E)S POSSIBLES

Dr Edwige CAND
Praticien (ne) de soins palliatifs

DATE, DURÉE, CONTACT ET LIEUX DE FORMATION

Date à définir selon la programmation de l'employeur/financeur/bénéficiaire.

Formation sur 14H00 (2 jours non consécutifs)

Horaires prévus :
08h30-12h00 // 13h00-16h30

École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne
1D chemin Vélia
97432 Ravine des Cabris
Tel : 0262 969530.

CONTACT

Pôle Formation Continue

Mme. Patricia DIJOUX :

pdijoux@emap.re

M. Geoffrey PAYET:

gpayet@emap.re

TARIF

Tarif individuel : 683 €